

Décès par asphyxie de huit personnes

• Une délégation de trois ministres dépêchée sur les lieux

Page 16

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dix-neuvième année - N° 5339 - Jeudi 1^{er} avril mars 2021 - Prix : 10 DA

Vignette automobile
**Le délai d'acquittement
prolongé jusqu'au
29 avril**

Page 16

Ses services suspendus depuis plus d'une année

Métro d'Alger, énigmatique prolongation de fermeture

Page 2

Prix du baril et taux d'avancement de la vaccination

Par Mohamed Habili

L'immobilisation du mastodonte Ever Given en travers du canal de Suez a provoqué une hausse du baril de pétrole de quelque 6 %. Mais la réouverture du canal après une opération de déblocage qui aura tenu le monde en haleine (à mettre au crédit des ingénieurs égyptiens, une réussite telle que le passage par le canal, un instant mis en doute, s'en est trouvé aussitôt réhabilité) devrait ramener le baril à son niveau d'avant l'échouage du géant des mers. Les cours pétroliers n'en continuent pas moins d'avoir le vent en poupe, se maintenant à une hauteur sensiblement au-dessus de celle où les avait ravahés la crise, dans un premier temps financière, dans un second économique de 2008, puis la pandémie de Covid-19, qui a ajouté la récession à la récession. On peut dire qu'aujourd'hui tout est susceptible de les pousser vers le haut, de même que par le passé tout tendait à les comprimer. Si la conjoncture leur est favorable, elle ne l'est pas de façon excessive pour autant. Il ne semble pas qu'elle puisse en tout cas dès à présent les porter dans la fourchette des 70-80 dollars le baril. C'est déjà assez qu'elle les maintienne dans le palier immédiatement inférieur des 60-70 dollars, à équidistance des deux valeurs.

Suite en page 3

Plus de 16 quintaux de kif traité saisis en une semaine

Le Maroc continue d'inonder l'Algérie de cannabis



Ph/D. R.

Aussi bien dans les grandes villes qu'à la campagne, le fléau de la drogue prend de l'ampleur. Les dealers se multiplient et les consommateurs aussi. Malgré les efforts de l'Etat, les quantités de résine de cannabis et d'autres stupéfiants saisis ne cessent d'augmenter et les chiffres parlent d'eux-mêmes. Plus que jamais, le pays est submergé de drogue provenant essentiellement du Maroc voisin. [Page 2](#)

Secteur pourtant considéré comme une priorité

Transition énergétique, encore un retard à rattraper

Page 3

Après le départ de Zetchi

Quel président pour la FAF ?

Page 15

Plus de 16 quintaux de kif traité saisis en une semaine

Le Maroc continue d'inonder l'Algérie de cannabis

■ Aussi bien dans les grandes villes qu'à la campagne, le fléau de la drogue prend de l'ampleur. Les dealers se multiplient et les consommateurs aussi. Malgré les efforts de l'Etat, les quantités de résine de cannabis et d'autres stupéfiants saisis ne cessent d'augmenter et les chiffres parlent d'eux-mêmes. Plus que jamais, le pays est submergé de drogue provenant essentiellement du Maroc voisin.

Par Meriem Benchaouia

La drogue marocaine continue d'inonder le territoire algérien. C'est ce qui ressort du bilan opérationnel de l'Armée nationale populaire rendu public hier. Selon le MDN, plusieurs opérations ont été menées par des unités et des détachements de l'Armée nationale populaire, dont la saisie de plus de 16 quintaux de kif traité que des bandes criminelles ont tenté d'introduire à travers les frontières avec le Maroc, durant la période du 24 au 30 mars. «Dans la dynamique des efforts visant à asseoir la sécurité et la sérénité sur l'ensemble du territoire national, des unités et des détachements de l'ANP ont mené, durant la période du 24 au 30 mars 2021, plusieurs opérations dont les résultats dénotent du haut professionnalisme et de l'engagement indé-

fectible de nos Forces armées à préserver et prémunir notre pays contre toute forme de menaces sécuritaires et fléaux connexes», précise la même source. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et en continuité des efforts intenses visant à venir à bout du fléau du narcotraffic dans le pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité dans diverses opérations exécutées à travers les différentes Régions militaires, «33 narcotrafiquants et saisi de grandes quantités de kif traité s'élevant à 16 quintaux et 74,5 kilogrammes, que les bandes criminelles ont tenté d'introduire à travers les frontières avec le Maroc». A ce titre, des détachements de l'ANP, les services de la Gendarmerie nationale et des gardes-frontières ont arrêté, lors d'opérations distinctes au niveau des territoires des 2^e et 3^e Régions militaires, «13 narcotrafiquants, dont un de nationalité marocaine, et saisi 14 quintaux et 38,5 kilogrammes de kif traité», alors que «20 narcotrafiquants ont été appréhendés et 236 kilogrammes de la même substance, ainsi que 29 204 comprimés psychotropes ont été saisis dans diverses opérations menées dans les autres Régions militaires», selon le même bilan. Par ailleurs, des détachements de l'ANP ont intercepté à Tamanrasset, In Guezzam, Bordj Badji Mokhtar, Djanet et In Amenas, «455 individus et saisi 27 véhicules, 356 groupes électrogènes, 145 marteaux piqueurs, des outils de détonation et d'autres équipe-



Ph/D. R.

ments utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite, ainsi que 19,3 tonnes de mélange d'or brut et de pierres et 5,25 tonnes de denrées alimentaires». Dans le même cadre, «12 autres individus ont été arrêtés, et 11 fusils de chasse, 2 pistolets automatiques, 2 309 cartouches pour fusil de chasse, 1 900 800 unités d'articles pyrotechniques, 432 smartphones, 23 250 unités de tabac ont été saisis lors d'opérations distinctes menées à Ouargla, El-Oued, Ghardaïa, Djelfa, Tipaza et Tiaret», précise-t-on. De même, «des tentatives de contrebande de grandes quantités de carburants s'élevant à 19 389 litres ont été déjouées à Tébessa, El-Tarf, Souk Ahras, Ouargla et Tindouf». Dans un autre contexte, les gardes-côtes

ont mis «en échec» des tentatives d'émigration clandestine et procédé au sauvetage de «197 individus qui étaient à bord d'embarcations de construction artisanale à Chlef, Tipaza, Oran, Ain Témouchent, Mostaganem et Tlemcen», tandis que «155 immi-

grants clandestins de différentes nationalités, dont 10 de nationalité marocaine, ont été appréhendés à Bordj Badji Mokhtar, Adrar, Tlemcen, El Bayadh et In Amenas», conclut le bilan opérationnel de l'ANP.

M. B.

Bilan des dernières 24 heures

Virus : 131 nouveaux cas et 4 décès

L'ALGÉRIE a enregistré 4 nouveaux décès du coronavirus ces dernières 24 heures, soit un cas de moins qu'hier (5), portant à 3 093 le total des morts, a annoncé, hier, le porte-parole du Comité scientifique en charge de la gestion de l'épidémie, le Pr Djamel Fourar. Le nombre de contaminations a connu une nouvelle hausse, avec 131 cas, soit 15 cas de plus par rapport au bilan d'hier (115), pour atteindre, au total, 117 192 cas confirmés.

R. N.

Ses services suspendus depuis plus d'une année

Métro d'Alger, énigmatique prolongation de fermeture

Le gouvernement a décidé d'alléger davantage le confinement et de le réduire à seulement neuf wilayas. Une décision justifiée par la situation épidémiologique plutôt maîtrisée. Dans de nombreux domaines, la vie a plutôt repris son cours normal. Mis à part le métro d'Alger qui demeure bizarrement fermé, au grand désarroi de milliers d'usagers. Ce moyen de transport, qui dessert des dizaines de quartiers et de communes de la capitale, est devenu une véritable exception, dans la mesure où tous les métros, à travers le monde, ont repris le service depuis plusieurs mois déjà, malgré le risque lié au Covid-19, beaucoup plus sérieux qu'en Algérie. A ce jour, les autorités publiques n'ont donné aucune explication quant aux causes objectives de cette suspension prolongée. Il y a quelques

semaines, alors que les bilans des contaminations quotidiennes au coronavirus connaissent un fléchissement, des responsables du métro d'Alger laissaient entendre une reprise imminente. Des essais ont été effectués et ne restait que le feu vert des autorités publiques pour que le métro ouvre ses portes. Hélas, toujours rien. Pourtant, tous les autres moyens de transport des voyageurs ont été autorisés, parfois dans l'anarchie la plus totale. «Il est incompréhensible que les bus, le tramway ou le train accueillent leurs clients, malgré toutes les difficultés pour y imposer les règles de prévention et de distanciation physique, alors que le métro demeure fermé» s'indigne un citoyen, affirmant, à juste titre, qu'il est plus facile d'imposer les mesures anti-coronavirus

dans le métro que dans les bus ou le tram». La fermeture du métro a aussi pour conséquence une plus forte affluence sur les autres moyens de transport, ce qui risque d'augmenter les contaminations au virus. Les personnes âgées, vulnérables et les femmes enceintes se trouvent ainsi dans l'obligation de recourir aux taxis de crainte d'infection. «Mes frais de transport ont explosé depuis la fermeture du métro», nous dira un retraité, disposant d'une carte d'abonnement. Le maintien de la fermeture du métro aura eu un impact négatif sur la bourse du citoyen, mais aussi sur le budget de l'entreprise. Pour rappel, la suspension des services du métro d'Alger remonte au 22 mars de l'année dernière et les pertes financières se comptent en milliards de dinars. Pour de nombreux usagers, cette intermi-

nable fermeture a complètement bouleversé leur vie. «J'ai dû me réorganiser avec mon mari afin d'arriver à temps pour récupérer mes enfants à leur sortie d'école», raconte une mère de famille, qui n'arrive plus à concilier travail et obligations familiales depuis la fermeture du métro. «J'ai pris un appartement en location du côté de Bachdjerrah, à un prix plutôt élevé, mais avec mon abonnement métro j'arrivais à équilibrer mes dépenses. Avec cette suspension, je me retrouve perdant sur toute la ligne avec, en plus, l'exiguïté des bus et la cherté des taxis», s'est plaint un employé d'une entreprise privée située au centre d'Alger. En attendant sa réouverture, la suspension du métro suscite amertume et incompréhension parmi des milliers de citoyens pénalisés.

Aomar Fekrache

Logitrans Signature d'une convention avec le monde de la recherche

LE GROUPE public de transport terrestre de marchandises et de logistique «Logitrans» poursuit ses efforts pour jeter des passerelles entre le monde économique et l'Université, à travers une série de conventions visant le renforcement du partenariat dans le domaine de la recherche scientifique, a indiqué, hier, le P-dg du Groupe Logitrans, Boualem Kini. D'une durée de 5 ans, la convention-cadre, signée hier matin avec l'Université de Tamanrasset, vise à exploiter les capacités des deux institutions dans un but d'intérêt scientifique, de recherche, de formation, d'accompagnement et de développement. La convention a été signée en marge de la Journée nationale sur le troc et l'exportation, organisée par la Chambre nationale d'agriculture (CNA) sous le patronage du ministre de l'Agriculture et du Développement rural, et en présence d'une importante délégation ministérielle et des représentants d'entreprises économiques des secteurs public et privé. Il s'agit, selon M. Kini, de veiller à travers cette convention à l'élaboration conjointe d'un programme d'actions communes pour déterminer les différents axes de recherche à développer, et d'échanger les expériences à la faveur d'une coopération étroite par l'organisation notamment de journées d'étude, séminaires et autres manifestations scientifiques.

M. O.

Secteur pourtant considéré comme une priorité

Transition énergétique, encore un retard à rattraper

■ En dépit du lancement d'un programme dédié à leur développement, le volet des énergies renouvelables en Algérie accuse un important retard dont une série d'obstacles est à l'origine. En plus d'une réglementation à parfaire, l'expert Boukhalfa Yaïci cite la perte de compétitivité avec la suppression du CKD et la priorité donnée au développement des cycles combinés (gaz-solaire).

Par Louisa Ait Ramdane

Les énergies renouvelables se placent au cœur des politiques énergétique et économique menées par l'Algérie. Pourtant, le constat n'est pas reluisant. Le directeur général du Cluster Energie Solaire, Boukhalfa Yaïci, a pointé du doigt le grand retard dans le programme de développement des énergies renouvelables, considéré pourtant comme une priorité. Ce retard risque de «mettre sur le côté de nombreux producteurs», a alerté l'expert Boukhalfa Yaïci. Il a regretté que la priorité soit, pour l'instant, donnée au développement des cycles combinés (gaz-solaire), craignant qu'«une surcapacité en centrales à cycle combiné s'installe durablement». L'expert a estimé, par ailleurs, que «très peu de place est laissée aux énergies renouvelables dans le programme de Sonelgaz pour 2035». Pour «laisser davantage de place aux énergies renouvelables», le directeur général du Cluster Energie Solaire en a appelé à l'intervention du président de la

République.

Invité de la rédaction de la Chaîne 3 de la Radio nationale, Boukhalfa Yaïci a évoqué les difficultés que rencontrent les opérateurs du secteur des Energies renouvelables. Il a cité une usine de production à Mila, privée d'électricité. «Il y a une usine de production de panneaux solaires d'une capacité de 100 mégawatts qui vient d'être implantée dans une zone industrielle, à Mila, mais qui n'est pas raccordée au réseau électrique et qui va devoir utiliser des groupes au diesel pour pouvoir s'alimenter. C'est une situation aberrante», a estimé Boukhalfa Yaïci.

Pour voir comment ces entreprises peuvent être partie prenante dans le programme de développement des énergies renouvelables, l'expert a annoncé que les membres du Cluster vont se réunir la semaine prochaine. Selon le directeur général du Cluster Energie Solaire, avec le manque de visibilité et de dynamisme sur le marché des énergies renouvelables, les producteurs nationaux de panneaux solaires peinent à être compétitifs. Pour le même



Ph.D. R.

expert, la suppression de l'importation de kits pour montage de panneaux solaires, notamment les CKD, a encore fait perdre en compétitivité. «Le décret a été publié par le ministère de l'Industrie, sans avoir consulté au préalable les professionnels du secteur», a-t-il fait remarquer, qualifiant d'«excèsifs» les objectifs d'intégration prévus par ce décret. «Nous attendons toujours sa mise en œuvre», a insisté le directeur général du Cluster Energie Solaire, précisant que «le décret a été publié en novembre 2020, mais que le comité technique n'a

été mis en place que ce mois de mars 2021». Ce retard risque de «mettre sur le côté de nombreux producteurs», selon Boukhalfa Yaïci.

L'intervenant a cité un autre dispositif légal et important qui manque pour rattraper le retard des énergies renouvelables en Algérie. Il s'agit, selon Boukhalfa Yaïci, de la réglementation qui permet de verser l'énergie d'origine renouvelable dans le réseau électrique classique. Là encore, «l'Algérie est en retard», a estimé le directeur général du Cluster Energie Solaire.

L. A. R.

Justice

La Cour suprême confrontée à un nombre élevé de pourvois en cassation

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Belkacem Zeghmati, a indiqué, hier à Koléa (Tipasa), que la Cour suprême était confrontée à un nombre élevé de pourvois en cassation, estimant que les efforts visant à améliorer la qualité des décisions de justice en matière pénale et civile en pâtissent.

Président l'ouverture des travaux d'une Journée d'étude organisée par la Cour suprême à l'Ecole supérieure de la magistrature (ESM) sur «les techniques de cassation en matière civile et pénale en droit algérien et en droit français», M. Zeghmati a évoqué «la problématique inhérente au nombre élevé de pourvois en cassation concernant diverses affaires», assurant que son secteur était disposé à tenir compte de toutes les propositions à même d'apporter une solution, y compris «à travers la révision de la législation y afférente». «Quel que soit le niveau de professionnalisme et de maîtrise des techniques de cassation, le nombre élevé de pourvois en cassation reste problématique», a estimé le garde des Sceaux, précisant que le bilan des trois dernières années

(2018, 2019 et 2020) faisait ressortir une moyenne de 20,99 % d'affaires pénales ayant fait l'objet d'un pourvoi en cassation, soit un cinquième des affaires jugées. «C'est un taux élevé», a estimé M. Zeghmati.

Dans ces conditions, a-t-il ajouté, il est difficile de trancher les affaires dans des délais raisonnables et les efforts visant à améliorer la qualité des décisions de justice en pâtissent.

Même situation pour l'action civile, puisque les statistiques indiquent durant la même période que 15,11 % des affaires civiles ont fait l'objet de pourvoi en cassation. «Ce taux est également très élevé, vu le temps que prend le traitement des affaires civiles», a précisé M. Zeghmati.

La Cour suprême relève, aujourd'hui plus que jamais, «le défi de gérer ce nombre d'affaires et d'y statuer dans des délais raisonnables», a-t-il dit, précisant que cela figure parmi les principes sur lesquels repose le système judiciaire algérien qui consacre, dans le premier article du code de procédure pénale et le troisième article du code de procédure civile et administrative, la garantie de ce principe sans impact sur la qualité des

décisions.

Dans ce contexte, il a appelé les participants aux travaux de la journée d'étude à proposer les dispositions nécessaires pour sortir de cette situation.

La Cour suprême ou le conseil d'Etat sont les derniers auxquels recourt le citoyen pour réclamer ses droits et lever l'injustice dont il fait l'objet, de même qu'ils constituent la dernière soupape de sécurité pour protéger la société dans le cadre de la loi, et partant, jeter les bases d'un état démocratique où règne la justice, a-t-il ajouté.

Concernant l'organisation de la journée d'étude, M. Zeghmati a mis l'accent sur son importance, d'autant qu'il s'agit de renforcer le rôle de la Cour suprême et du Conseil d'Etat, de manière à garantir la concrétisation du principe de la séparation dans des délais raisonnables, et de manière générale l'efficacité du système judiciaire national.

Il a indiqué, par la même occasion, que cette rencontre s'inscrivait dans le cadre de la coopération et de l'échange d'expériences entre les magistrats algériens et français, se félicitant des liens de coopération qui traduisent «les relations amicales

entre les deux pays, renforcées par la proximité géographique et humanitaire et la ressemblance des systèmes juridiques des deux pays».

L'Ecole supérieure de la magistrature (ESM) de Koléa abrite une journée d'étude sur «les techniques de cassation en matière civile et pénale en droit algérien et en droit français, en collaboration avec des experts de l'Union européenne (UE) et de la France et en présence du conseiller du président de la République chargé des affaires juridiques et judiciaires, Boualem Boualem.

Cette journée d'étude, organisée également en collaboration avec l'Union nationale des bâtonnats et du Programme d'appui au secteur de la justice en Algérie (PASJA), est présidée par le premier président et le procureur général de la Cour suprême, respectivement Abderrachid Tabi et Abderrahim Madjid.

Prendent également part à cette rencontre, la première présidente de la Cour de cassation française, Chantal Arens, le président de l'Union nationale des bâtonnats, Ahmed Sai et l'experte principale du PASJA, Chantal Bussière. Des magistrats de la

LA QUESTION DU JOUR

Prix du baril et taux d'avancement de la vaccination

Suite de la page une

La reprise économique commençant à peine, il aurait été logique que les prix repassent en sens inverse la barre des 60 dollars. Il se trouve qu'aujourd'hui le bon indice pour suivre leur évolution a ceci de particulier qu'il n'est même pas économique : c'est l'état d'avancement de la vaccination dans les pays pesant le plus dans l'économie mondiale. Pour l'heure, il n'y a que la Chine et ses dépendances asiatiques qui renouent de façon nette avec la croissance. Comme de juste, ces pays ont été les premiers à placer la pandémie sous contrôle. Depuis plusieurs mois déjà, le jour normal chez eux est celui où il n'est enregistré aucune nouvelle contamination ; et à l'inverse, le jour sortant de l'ordinaire, celui où quelques nouveaux cas sont rapportés, en général d'ailleurs moins d'une dizaine. C'est leur dynamisme retrouvé qui a fait monter le prix du baril à la hauteur à laquelle il tend à se stabiliser aujourd'hui. Dans ces pays, ce n'est pas le pourcentage de leur population déjà vaccinée qui importe, mais la rareté des nouvelles infections. La politique de Zéro Covid mise en œuvre par eux depuis le début de l'épidémie leur a permis de renouer avant tout le monde avec la croissance, les autres grandes économies étant toujours engluées dans la récession et la pandémie. En Occident, le repère le plus fiable n'est donc pas économique mais sanitaire. Deux pays sortent du lot : les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, les deux pays où la vaccination est la plus avancée. Bien qu'elle le soit davantage dans le premier que dans le second, c'est dans ce dernier que l'économie a le plus de chance de sortir de sa torpeur en premier. Mais au rythme où se déroule la vaccination aux Etats-Unis, dès la fin du mois d'avril, l'immunité collective sera probablement atteinte. La reprise y jouera alors à plein. Le taux d'avancement de cette opération aux Etats-Unis est aujourd'hui de 29 % pour ce qui est de la population ayant reçu une première dose, de 16 % pour celle ayant reçu les deux. Le prix du baril pourrait bien être indexé sur lui, toutes choses égales par ailleurs. Or ce prix est lui-même le meilleur indicateur de l'état de l'économie mondiale.

M. H.

Cour suprême et du Conseil d'Etat, des avocats et des cadres supérieurs algériens prennent également part à cette manifestation, qui voit également la participation, par visioconférence, de magistrats et avocats français.

M. O.

Troc/Produits agricoles

Le gouvernement «déterminé» à prendre en charge les préoccupations des opérateurs dans le Sud

■ Les ministres participant à la rencontre nationale sur «l'exportation des produits agricoles et le système du commerce de troc avec les pays du sahel africain», tenue mardi à Tamanrasset, ont mis en avant la détermination du gouvernement à prendre en charge les préoccupations des opérateurs économiques dans ce domaine, l'objectif étant de lancer des investissements bénéfiques pour les populations des régions du Sud, sur les plans socio-économique et sécuritaire.

Par Hamid H.

Rehaussée par la participation de plusieurs membres du gouvernement, la rencontre a permis de mettre le doigt sur les problèmes auxquels se heurtent les différents acteurs dans le Sud, à travers des débats ayant porté essentiellement sur les problématiques de la facturation, les points de passage des produits et le transfert de fonds. Les participants à cette rencontre ont évoqué les différents défis auxquels font face les opérateurs économiques lors de l'exportation, du troc ou de l'investissement dans les wilayas du Sud, plaidant pour des mesures plus audacieuses en vue de la promotion du commerce de troc, du soutien de l'exportation des produits agricoles vers les pays du Sahel, et de l'accompagnement des acteurs dans le développement de ce type de commerce, de façon à assurer la sécurité et la stabilité pour les populations de ces régions et à mettre un terme au commerce parallèle sur les frontières.

Les intervenants parmi des professionnels, des agriculteurs et des éleveurs ainsi que des commerçants, ont souligné les difficultés et les obstacles les plus importants qui entravent le développement de cette activité, dont notamment la fermeture des passages frontaliers et l'existence des autorisations de circulation qui demandent aux opé-

rateurs plus de temps et de déplacements, en sus de la mauvaise situation de certaines routes et de passagers, dont principalement la route nationale N01, et l'absence des stations ferroviaires capables d'épargner aux opérateurs les coûts de chargement. Ils ont, en outre, abordé la problématique d'interdiction d'exportation de certains produits très demandés dans les pays voisins du Sahel, appelant à la relance du mode de convois commerciaux en matière d'échange entre ces pays et à la révision des listes des produits autorisés à l'importation.

Alger-Nouakchott : des dessertes maritimes dès avril

Répondant aux intervenants, les membres du gouvernement présents à cette rencontre ont réitéré la détermination de l'Etat à accompagner les entreprises et encourager l'investissement structurant dans les régions Sud, en concrétisation de la stratégie tracée qui vise à diversifier l'économie nationale hors hydrocarbures et ce, en trouvant des solutions aux différentes problématiques soulevées à court ou à moyen terme et qui sont, selon eux, «logiques et objectives». Dans ce cadre, le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelhamid Hemdani, a affirmé, mardi depuis Tamanrasset, que son secteur accordait plusieurs facilitations aux investisseurs désirant exercer des activités de production ou de transformation des produits agricoles ou autres connexes dans les wilayas du Sud. Le ministre a évoqué le rôle du portail numérique du secteur et le site électronique de l'Office de développement de l'agriculture saharienne dans l'assouplissement des procédures relatives à la concrétisation de ces investissements. Dans le même contexte, M. Hemdani a souligné que «la conjoncture économique, politique, sécuritaire et straté-



Abdelhamid Hemdani, ministre de l'Agriculture

gique impose la structuration de l'investissement dans le Sud».

Pour sa part, le représentant du ministère de la Défense nationale (MDN) estime que le traitement de la question des passages, soulevée par les opérateurs, en matière de troc et d'exportation et les demandes introduites concernant l'ouverture, de manière permanente, des passages frontaliers, relève de cas de force majeure, à savoir la crise sanitaire mondiale induite par la propagation de la pandémie Covid-19, ajoutant que cette préoccupation est tributaire de la décision des autorités sanitaires.

Selon le même responsable, rien n'empêche l'examen de la décision d'ouverture des passages par la Commission sécuritaire de la wilaya de Tamanrasset et les Autorités suprêmes dans le secteur, tout en prenant en considération les effets de la situation sécuritaire dans certains Etat limitrophes sur cette décision d'ouverture.

De son côté, le ministre du Commerce, Kamel Rezig, a annoncé l'organisation, dans les prochains jours, d'une rencontre d'évaluation du commerce de troc pour rééquilibrer son activité entre l'Algérie et les pays du voisinage.

Cela intervient suite à une forte demande sur les dattes à hauteur de 99 % contre 1% pour les 13 produits restants, selon M. Rezig qui a révélé la préparation

d'un arrêté interministériel dans ce sens.

L'objectif de l'interdiction du transport des marchandises introduites dans le pays via les frontières sud vers d'autres régions du pays consiste à faire obligation aux opérateurs de créer des activités économiques dans le Sud et à réaliser une valeur ajoutée et de nouveaux postes d'emploi dans la région, a-t-il dit.

Dans ce sens, il a révélé le lancement de dessertes maritimes entre Alger et Nouakchott qui permettent de réduire la durée de transport des marchandises (transit time) à cinq jours, et ce, à partir du mois d'avril prochain.

Il a souligné l'ouverture d'un débat avec le ministère des Finances sur le financement des nouvelles wilayas introduites dans le nouveau découpage administratif.

Pour sa part, le ministre de l'Industrie, Mohamed Bacha, a appelé les opérateurs économiques à œuvrer à la relance des projets industriels dans la région, considérant que l'appui de l'exportation et du commerce de troc avec les pays du Sahel africain exige le renforcement des entreprises productrices activant dans les régions du Sud.

De son côté, le ministre des Travaux publics et des Transports, Kamel Nasri, a dévoilé la reconstruction de la RN 01

de façon «durable et étudiée», soulignant qu'il ne s'agit pas seulement d'une opération de réaménagement.

Il a mis l'accent sur le rôle du Groupe Logitrans, qui détient une grande base logistique à Tamanrasset, ce qui permettra de faciliter le transport de marchandises.

La rencontre nationale a été sanctionnée par plusieurs recommandations, notamment la nécessité d'ouvrir les passages tous les jours du mois au lieu d'une seule fois (un passage permanent pour le commerce de troc), de renforcer les infrastructures pour faciliter le déplacement, de revoir les coûts de transport et de les subventionner par l'Etat.

L'encouragement et la valorisation des investissements dans les infrastructures logistiques (stockage, froid, transformation abattoirs et autres), l'ouverture de bureaux administratifs à travers toutes les wilayas concernées par le commerce de troc et le rapprochement des commerçants qui activent dans le commerce de troc pour faciliter l'obtention des documents figurent parmi les recommandations.

Les participants ont recommandé, entre autres, l'ouverture du passage de Deb-Deb et d'inclure la Libye dans la liste des pays concernés par le commerce de troc.

H. H.

Nécessité de renforcer la coopération

Boukadoum s'entretient avec ses homologues tunisien et mauritanien

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, a réaffirmé, mardi soir, avec ses homologues tunisien, Othman Jerandi, et mauritanien, Ismaïl Ould Cheikh, la nécessité de continuer d'œuvrer au renforcement des relations de fraternité et de coopération pour construire un meilleur avenir pour les peuples de la région.

«Avec mes frères Othman Jerandi, ministre tunisien des Affaires étrangères, et Ismaïl Ould Cheikh, ministre mauritanien des Affaires étrangères, nous avons à nouveau mis l'accent sur les priorités de la région et réaffirmé la nécessité de continuer d'œuvrer au renforcement des relations de fraternité et de coopération pour construire un meilleur avenir pour nos peuples», a tweeté M. Boukadoum. R. I.

Habitat

Réunion d'évaluation des projets des OPGI dans 17 wilayas

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed, Tarek Belaribi, a présidé, mardi, une réunion d'évaluation consacrée au recensement de tous les obstacles entravant les projets, dont la réalisation est confiée aux Opgi de plusieurs wilayas du pays, selon un communiqué du ministère. «Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la

Ville, Mohamed, Tarek Belaribi, a présidé, mardi, au siège du ministère, une réunion d'évaluation consacrée au recensement de tous les obstacles entravant les projets, dont la réalisation est supervisée par les OPGI au niveau de 17 wilayas du pays», a précisé le communiqué.

Cette évaluation, ajoute la source, vise à «garantir le bon déroulement et le parachève-

ment des travaux de réalisation des logements dans les délais impartis».

La réunion a été rehaussée par la présence du secrétaire général du ministère de l'Habitat, la cheffe de cabinet du ministère, le directeur général du logement et celui de la Caisse nationale du logement (CNL), ainsi que le président du Groupe d'intérêt économique

des Opgi et de l'AADL, en sus des directeurs des Opgi des wilayas concernées.

Il s'agit des wilayas de Bouira, Tlemcen, Tizi Ouzou, Biskra, Ouargla, Béjaïa, Mostaganem, Oum El Bouaghi, El Taref, Relizane, Saida, Alger (Houssein Dey et Dar El Beïda), Batna, Blida, Boumerdès, Adrar et Médéa.

Mahi Y.

Opep : il faut rester très prudent et attentif

■ Le Secrétaire général de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), Mohamed Barkindo, a souligné, à la veille de la 15^e réunion ministérielle de l'Opep et non Opep, prévue aujourd'hui, la nécessité de rester «très prudent et attentif» à l'évolution du marché pétrolier.

Par Samia Y.

«**S**i le mois dernier a vu de nombreux développements positifs, il a également été témoin de rappels sur les incertitudes et la fragilité persistantes causées par la pandémie Covid-19», a-t-il souligné, selon un communiqué de l'Opep publié sur son site web mardi soir, à l'issue de la 50^e réunion du Comité technique conjoint de la Déclaration de coopération (JTC).

Cette réunion a été tenue par vidéoconférence pour examiner les développements du marché pétrolier et ses tendances.

Dans son discours d'ouverture, M. Barkindo a reconnu «le jalon historique» atteint par les membres du JTC et les a remerciés pour leurs efforts inlassables et leur engagement sans faille envers les objectifs de la Déclaration de coopération (Doc) depuis sa création le 10 décembre 2016.

«Pendant un demi-siècle de réunions, les contributions et la direction analytique du JTC se sont avérées inestimables pour l'ensemble du processus de DoC», a-t-il déclaré, ajoutant que le JTC avait veillé à ce que les chefs de délégation reçoivent «la plus haute qualité en matière d'analyse et de données de marché pour une prise de décision efficace».

Abordant les perspectives de croissance économique mondiale pour 2021, il a noté que celles-ci se sont améliorées.

L'édition la plus récente du rapport mensuel sur le marché pétrolier de l'Opep prévoit une croissance de 5,1 % en 2021, tandis que la demande mondiale de pétrole devrait augmenter de 5,9 mb/j. A noter que la réunion du JTC a précédé la 28^e réunion du Comité ministériel conjoint de suivi (JMCC) prévue hier après-midi et la 15^e réunion ministérielle de l'Opep et des non-Opep prévue aujourd'hui.

S. Y.



Etats Unis

Biden propose 2 000 milliards pour transformer les infrastructures et l'économie

Le Président américain, Joe Biden, proposera d'investir quelque 2 000 milliards de dollars dans les infrastructures, avec l'objectif affiché de créer des millions d'emplois et de relever le défi de la compétitivité face à la Chine. La première phase de son programme «Build Back Better» («Reconstruire mieux»), qu'il présentera lors d'un discours à Pittsburgh (Pennsylvanie), détaillera ces investissements étalés sur huit ans. Elle prévoit en particulier d'injecter 620 milliards de dollars dans les transports, permettant de moderniser plus de 32 000 kilomètres de routes et autoroutes et de réparer quelque 10 000 ponts à travers les Etats-Unis. Le locataire de la Maison-Blanche, qui a placé la lutte contre le changement climatique au cœur de ce projet, entend faire de cette initiative l'un des marqueurs de son mandat. Ces investissements gigantesques seraient en particulier financés par une hausse de l'impôt sur les sociétés, qui passerait de 21 % à 28 %. Selon la Maison-Blanche, ce taux resterait, après cette hausse, au plus bas depuis la Seconde Guerre mondiale, à l'exception des années écoulées depuis la réforme fiscale de Donald Trump votée en 2017. Cette nouvelle offensive législative intervient peu après l'adoption par le Congrès d'un plan de relance centré sur la pandémie de Covid-19, lui aussi chiffré à près de 2 000 milliards de dollars. Mais le discours de Pittsburgh ne sera que le point

de départ d'une âpre bataille au Congrès dont l'issue est incertaine. La majorité démocrate y est en effet étroite et les tractations s'annoncent redoutables. Déjà, les premières voix dissidentes se sont faites entendre sur l'aile gauche du parti démocrate. Pour l'élu de New York, Alexandria Ocasio-Cortez, les sommes proposées sont tout simplement «insuffisantes». «Il faut que l'enveloppe soit beaucoup plus importante», a-t-elle tweeté. Pour le sénateur républicain du Wyoming, John Barrasso, à l'inverse, ce projet n'est qu'un «cheval de Troie» pour permettre aux démocrates de «dépenser plus et d'augmenter les impôts». Seule certitude : les mois à venir mettront à l'épreuve les qualités de négociateur du président démocrate, fin connaisseur des rouages de Washington et «vieux lion» de la politique, selon l'expression de Barack Obama.

«L'urgence d'agir»

«Le président veut montrer clairement qu'il a un plan et qu'il est ouvert à la discussion», a souligné un haut responsable de la Maison-Blanche. «Mais il ne fera pas de compromis sur l'urgence d'agir» et la nécessité d'être ambitieux pour «réimaginer une nouvelle économie américaine», a-t-il ajouté. Le plan prévoit d'amplifier «la révolution des véhicules électriques» avec, par exemple, le passage à l'électricité pour 20 % des célèbres bus jaunes de ramassage scolaire. Il

visera aussi à rendre les nouvelles infrastructures plus résistantes aux évolutions liées au changement climatique. Restaurer ou construire des routes, ponts, voies ferrées, ports et aéroports? L'idée est bien sûr parlante pour le grand public, d'autant que nombre d'infrastructures aux Etats-Unis datent des années 1950 et que leur délabrement ne fait pas débat. Mais au-delà de la célèbre ritournelle «C'est un sujet sur lequel démocrates et républicains peuvent s'entendre», dégager un consensus politique n'est pas une mince affaire. Les deux prédécesseurs de Joe Biden, Donald Trump et Barack Obama, avaient eux aussi, slogans à l'appui, fait de grandes promesses sur ce thème. Elles sont restées lettre morte. Ancien rival de Joe Biden dans les primaires démocrates et désormais ministre des Transports, Pete Buttigieg, qui sera en première ligne sur ce

dossier, assure que tout sera différent cette fois-ci que les astres sont alignés. «Je pense que nous avons une occasion extraordinaire d'avoir le soutien des deux partis pour voir grand et faire preuve d'audace sur les infrastructures», martèle le jeune ministre. «Les Américains n'ont pas besoin qu'on leur explique que nous devons agir sur les infrastructures, et la réalité est que vous ne pouvez séparer la dimension climatique de ce défi». Si l'enthousiasme et le capital politique de Pete Buttigieg sont réels, la tâche s'annonce ardue. Joshua Bolten, président de l'organisation patronale Business Roundtable, s'est dit «fortement opposé» à toute augmentation de l'impôt sur les sociétés. «Les responsables politiques devraient éviter de créer de nouveaux obstacles à la création d'emplois et à la croissance, en particulier dans une période de reprise», a-t-il martelé. **Said H.**

Chine

L'activité manufacturière accélère en mars

L'activité manufacturière en Chine a connu en mars son rythme de croissance le plus rapide depuis trois mois, selon des chiffres officiels publiés hier, après un relatif passage à vide de la seconde économie mondiale. L'indice officiel des directeurs d'achats (PMI) pour le mois de mars s'est établi à 51,9 points contre 50,6 le mois précédent, a annoncé, hier, le Bureau national des statistiques (BNS).

Il s'agit d'un résultat légèrement supérieur à la prévision moyenne des analystes sondés par l'agence Bloomberg, qui tablaient sur 51,2. L'indice s'inscrit ainsi au plus haut depuis décembre 2020 – il était alors de 51,9. Par la suite, le PMI a connu un rythme plus faible, en particulier à l'approche des congés du Nouvel an lunaire, à la mi-février. L'indice s'était toutefois maintenu au-dessus de la barre des 50, synonyme d'expansion de l'activité. **R. E.**

Convention Sonatrach-Anade Un comité paritaire de suivi installé

UN COMITÉ paritaire chargé du suivi de la mise en œuvre de la convention de coopération conclue le 9 mars en cours entre Sonatrach et l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (Anade) a été installé lundi, a indiqué, hier, le groupe pétrolier dans un communiqué. La convention de coopération entre les deux parties s'inscrit dans le cadre d'une démarche commune visant à encourager la création et l'émergence des micro-entreprises algériennes et faciliter leur accès aux marchés de Sonatrach, souligne le communiqué. Elle a pour principaux objectifs d'instaurer le cadre nécessaire pour faciliter la participation des micro-entreprises dans le développement des projets du Groupe Sonatrach, ce qui permettra d'offrir une réelle opportunité pour les jeunes entrepreneurs pour acquérir plus d'expérience et de maîtrise technique et, ainsi, participer activement au développement du tissu industriel national. Sonatrach, de son côté, inscrit sa démarche dans le cadre de la stratégie de développement et de relance économique arrêtée par les pouvoirs publics, à travers la mise en œuvre d'une politique visant la promotion et le développement du contenu local afin d'insuffler une nouvelle dynamique de coopération capable de développer le tissu des entreprises algériennes et booster la création d'emplois durables au profit de la jeunesse algérienne, soutient le groupe dans son communiqué. **Younès S.**

Mostaganem/ Commune de Fornaka

Des opérations de développement d'une valeur de 288 millions DA

■ La commune de Fornaka (wilaya de Mostaganem) a bénéficié d'opérations de développement d'une valeur de 288 millions DA, a-t-on appris des services de la daïra d'Ain Nouissy dont relève cette collectivité locale.

Par Hocine A.

Cette enveloppe financière prendra en charge des opérations de développement proposées en faveur de 13 zones d'ombre dans le domaine de raccordement aux réseaux d'eau

Tissemsilt Relogement de près de 30 familles

PRÈS DE 30 FAMILLES vivant dans des habitations précaires et indécents au niveau de la cité «Hassan», de la ville de Tissemsilt, ont été relogées dans des logements neufs, a-t-on appris auprès de la direction de l'Habitat de la wilaya.

Les familles concernées par l'opération qui entre dans le cadre de résorption de l'habitat précaire et indécents, ont été relogées au niveau de la nouvelle zone d'habitation «Sidi Khelifa», au chef-lieu de wilaya, a précisé le directeur local de l'Habitat, Aïssa Aïssaoui. Le même responsable a fait savoir que les logements précaires et indécents, disséminés au niveau de la même agglomération, ont été démolis, ce qui a permis de récupérer 15 hectares de terrains, permettant à l'avenir d'y projeter des programmes de logements, notamment 1 400 logements de différentes formules dont 1 187 de location-vente, dans le cadre du programme AADL 2, ainsi que 150 logements publics locatifs. Il est à noter que l'opération de relogement est la seconde du genre au niveau de la cité «Hassan», qui est la plus grande agglomération de logements indécents de Tissemsilt, ayant ciblé dans un premier temps 670 familles en septembre 2019. D'autre part, près de 1 000 logements, entrant dans le cadre du programme de résorption du logement précaire et indécents, sont actuellement en cours de réalisation et connaissent un rythme des travaux variant entre 50 et 70 %, selon l'Office de promotion et de gestion Immobilière.

R. R.

potable et d'assainissement, de désenclavement, de rénovation des routes, de dotation d'établissements scolaires de chauffage au gaz propane et de renforcement du parc communal en engins. Dans le cadre du Programme de développement communal (PCD), il a été procédé cette année à la réhabilitation du réseau d'AEP des villages de Alaïlia et Si Menad, le raccordement et l'extension des systèmes d'assainissement des zones de Kedadra, Si Hamiani et autres, pour une enveloppe de 28,8 millions DA.

Le secteur des Ressources en eau a bénéficié d'une enveloppe financière supplémentaire au titre du programme sectoriel de prise en charge de l'assainissement, à travers la réalisation d'un réceptacle d'eaux usées au

village de Louza et l'extension du réseau d'assainissement à Ouled Senoussi pour 86,5 millions DA, a-t-on indiqué.

Dans le cadre du désenclavement des zones éloignées et la rénovation des routes, les travaux sont en cours pour la réhabilitation du chemin de wilaya (CW 94) reliant les communes de Fornaka et de Stidia (6 zones d'ombre) sur une distance de 8,6 kilomètres, l'aménagement externe et l'éclairage public dans plusieurs villages, notamment ceux de Kedadra et Ayacha, pour une enveloppe de 145 millions DA.

Pour sa part, le secteur de l'Éducation dans cette collectivité locale de 22 000 habitants a bénéficié de projets d'une valeur de 28 millions DA pour l'extension de l'école du village de



Waïssia avec 6 classes, la réalisation d'une cantine scolaire à Fornaka et la dotation es établissements scolaires en chauffage,

permettant d'améliorer les conditions de scolarité, a-t-on fait savoir.

H. A.

Oran

Extension prochaine du périmètre de Bousfer irrigué par les eaux épurées

Le périmètre de Bousfer, irrigué à partir des eaux épurées de la station de Cap Falcon, connaîtra prochainement une extension à hauteur de 400 hectares pour atteindre une superficie globale de 900 ha, a-t-on appris auprès de l'Office national d'assainissement (ONA) relevant de la zone d'Oran. Il s'agit d'une démarche qui vise à

valoriser les eaux épurées de manière optimale, a souligné M^{me} Belamri, directrice d'exploitation au niveau de l'ONA, ajoutant que le taux de valorisation des eaux de la STEP de Cap Falcon a atteint en 2020 les 80 %. Grâce à cette démarche, il sera ainsi possible de faire la nouvelle extension de 400 ha, a-t-elle déclaré. L'ONA, qui gère le périmètre de

Bousfer depuis cinq ans, a réussi à régler un nombre de problèmes dont ceux des fuites et des piquages illicites des eaux usées notamment, a fait savoir M^{me} Belamri. En plus de la surveillance du réseau, l'ONA s'est également engagé dans la sensibilisation des agriculteurs sur le danger de «piquer» de l'eau usée non traitée qui, malgré ses qualités

fertilisantes, «peut représenter un danger sur la santé humaine», a averti la directrice d'exploitation à l'Office. La sensibilisation englobait aussi les protocoles de l'utilisation des eaux épurées dans l'irrigation agricole, les cultures autorisées (arboriculture et céréaliculture), le mode d'irrigation (goutte à goutte), a-t-elle fait savoir.

Lyes B.

Ouargla

Exploitation à plein régime de la station de déminéralisation d'Ifri El-Gara

La station de déminéralisation d'Ifri El-Gara, dans la commune de Ouargla, tourne depuis mardi à plein régime, avec une production quotidienne de 7 875 m³, a-t-on appris de la Direction locale des ressources en eau (DRE). La station, dont la production d'eau déminéralisée était depuis des années de l'ordre de 66 % seulement de sa capacité totale, va satisfaire ainsi les besoins en

eau d'une population de plus de 52 000 âmes, a indiqué le DRE, Noureddine Hamidatou. Cette amélioration en matière d'approvisionnement en eau de qualité est le fruit de plusieurs actions, dont le raccordement de la station à deux nouveaux forages (200 m de profondeur), sur un programme de neuf forages réalisés l'année dernière dans le Grand Ouargla. Ces forages ont permis à deux autres stations

similaires, implantées dans les quartiers de Gherbouz et Haï-Bouزيد (commune de Ouargla), de tourner à plein régime, avec des apports quotidiens d'eau déminéralisée de 2 250 m³ et 3 375 m³ respectivement.

Selon le même responsable, la station de Touggourt, qui a démarré avec une capacité de fonctionnement de quatre heures par jour, tourne actuellement à plein temps pour donner

une production quotidienne de 34 500 m³ d'eau traitée. Raccordée nouvellement à un nouveau forage abien, son cinquième, cette station assure, à la faveur d'un débit global de 560L/S, l'alimentation en eau d'une population globale de 161 000 habitants de quatre communes, en l'occurrence Touggourt, Tebesbest, Nezla et Zaouïa El-Abidia, selon la même source.

F. K.

Batna

Un nouveau centre de formation professionnelle pour la commune d'El Djeddar

Le secteur de la Formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya de Batna sera renforcé par un nouveau centre dans la commune d'El Djeddar, a indiqué le directeur local du secteur, Saïd Bellout.

Dans une déclaration, le même responsable a souligné que l'opération est inscrite actuellement au niveau de la

Direction de la programmation et du suivi du budget (DPSB) en attendant le parachèvement des procédures administratives, ajoutant que cette nouvelle infrastructure d'une capacité de 200 places pédagogiques dispose de 60 lits pour héberger les stagiaires. Des travaux sont en cours pour la concrétisation de trois autres projets concernant deux centres de formation et

d'enseignement professionnels programmés dans les communes d'Aïn Yagout et d'Ouled Slimane, d'une capacité respective de 200 et 250 places pédagogiques, ainsi qu'un institut national spécialisé de formation professionnelle prévu dans la localité d'El Madher, d'une capacité de 300 places pédagogiques et 120 lits, a détaillé M. Belout.

La Direction de la formation et

de l'enseignement professionnels de la wilaya de Batna assure la gestion de 41 établissements d'une capacité d'accueil globale de 10 600 places pédagogiques, dont quatre instituts spécialisés de formation professionnelle, un institut d'enseignement professionnel, 24 centres de formation et d'enseignement professionnels et 12 établissements de formation privés, a-t-on

signalé. L'ensemble de ces structures, a-t-on fait savoir, dispose de 201 équipements techniques et pédagogiques, dont cinq nouvellement acquis au titre de l'exercice 2019, précisant que le nombre de stagiaires, toutes filières confondues, recensés cette année par les services locaux de ce secteur, a dépassé 13 200 personnes.

S. A.

Dialogue des cultures musicales

L'œuvre de Mohamed Iguerbouhène revisitée

■ Mettre la lumière sur la communication et le dialogue entre les cultures est devenu plus qu'une nécessité, vu l'apport des nouvelles technologies à ce monde et l'intérêt que lui porte la nouvelle génération.



Par Adéla S.

C'est pour ces raisons et autres que l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel organise aujourd'hui

une rencontre à Dar Abdeltif sous le thème «Dialogue des cultures musicales». En effet, le but majeur de cette journée, qui verra la participation de plusieurs chercheurs et universitaire, est de revenir sur l'importance

d'ouvrir tous les canaux de communications afin de mieux faire connaître la culture musicale et se faire comprendre. C'est aussi une occasion de mettre en valeur les outils des dialogues des cul-

tures musicales tout en préservant l'authenticité de chaque genre. Les participants à cette rencontre d'une journée vont, entre autres, mettre le doigt sur l'aspect mythique et réel du dialogue des cultures musicales. Des recherches sur l'influence de la musique sur le comportement humain seront exposées à cette occasion afin d'ouvrir le débat à des questions et des propositions dans ce contexte. Cette rencontre sera marquée par un débat autour du parcours et l'œuvre de Mohamed Iguerbouhène. «Mohamed Iguerbouhène, œuvre immortelle» est le thème d'une rencontre qui réunit des passionnés de cet homme de culture qui a laissé derrière lui un grand nombre de symphonies, mélodies, chants et musiques de films. Les chercheurs en musique parlent d'un trésor de plus de 600 chefs-d'œuvre, éparpillés dans plusieurs pays du monde. En Algérie, l'Office national des droits d'auteur (Onda) et l'Institut national des archives (INA), ainsi que la Radio nationale possèdent une partie de ces archives. Le

département musique de la Bibliothèque de France conserve de son côté un sacré trésor, dont le prolongement se trouve en Allemagne. En Grande-Bretagne, en Russie, et même en Inde, beaucoup de ses fans ont jalousement conservé des œuvres de ce grand musicologue. Cette rencontre sera une occasion pour parler de ses œuvres et le faire découvrir à ceux qui ne le connaissent pas encore.

A. S.

Musée d'Oran

Lancement de l'activité du «cartable muséal»

L'ACTIVITÉ du «cartable muséal» a été lancée mardi à la maison de l'enfance assistée à Oran, pour faire connaître les collections du Musée national public «Ahmed-Zabana» aux locataires de l'établissement social, a-t-on appris, mardi, de cette structure culturelle.

Le but de l'initiative est de diffuser la culture muséale, mettre en valeur l'histoire d'Oran, faire découvrir les trésors de ce musée et ses activités culturelles et éducatives et créer une atmosphère culturelle et de divertissement pour les enfants, a souligné la chargée de communication au niveau du musée.

Le programme comprend la présentation d'explications sur l'histoire du musée et de ses différentes collections de manière pédagogique, en attirant l'attention des enfants sur l'importance de préserver le patrimoine et d'enrichir leurs connaissances historiques, ainsi que l'organisation d'ateliers pédagogiques pour les initier à certains arts tels que la coloration, la mosaïque et la poterie, a indiqué Leïla Boutaleb.

Dans le cadre de l'activité du cartable du musée, qui se poursuivra jusqu'en mai prochain, le musée «Ahmed-Zabana» a programmé la visite de trois autres établissements que sont les centres de l'enfance assistée situés dans les quartiers de Gambetta et de Djameledine à Oran et celui de la commune de Misserghine, a-t-on annoncé.

F. H.

«Culture et communication»

L'apport des nouvelles technologies souligné

«Culture et Communication», une rencontre sur les voies et moyens susceptibles de rendre plus visible le fait culturel dans la diversité de ses programmes, a été animée à Alger par les universitaires Ahmed Hamdi, Achour Fenni et Fayçal Sahbi, dans le cadre du «Forum du Palais de la culture», une série de conférences-débats interactifs sur l'importance du dialogue culturel à tous les niveaux de la société.

Organisée par le ministère de la Culture et des Arts au Palais de la culture Moufidi-Zakaria, la conférence a permis d'aborder les concepts de la culture et de la communication, et la nécessité d'«œuvrer pour la création d'un environnement à la culture».

Le professeur en économie de la communication à l'université Alger 3, Achour Fenni, a relevé

l'existence de cultures des secteurs spécifiques (associations, entreprises...), aux côtés des cultures savantes et donc dominantes, à l'instar de la musique, le théâtre, la littérature et le cinéma, entre autres, soulignant, au passage, l'influence des «pôles culturels» constitués par les «réseaux de communication des puissances mondiales qui ont imposé leurs propres modèles culturels».

Les années 1980 ont vu l'émergence de «nouveaux pôles culturels» (Japon, Corée, Brésil...), poursuit le conférencier, affirmant qu'actuellement la production culturelle «n'est désormais plus entre les mains des grands groupes et lobbies», mais bien à la portée de simples individus qui arrivent facilement à «produire du contenu» et qui sont suivis à l'échelle internationale grâce aux publications vir-

tuelles sur les réseaux sociaux qui ont permis une «démocratisation de la culture».

Le progrès ayant poussé les gens à s'adapter aux nouveaux modes de communication, il reste impératif, conclut Achour Fenni, de «donner plus d'importance à la richesse et à la diversité de la culture algérienne», loin des manifestations culturelles ponctuelles, aux aspects officiels.

De son côté, l'universitaire Ahmed Hamdi a rappelé l'importance de la «communication culturelle» et la nécessité de lui «créer un environnement», propice à une propagation de proximité, évoquant les temps passés où le «climat culturel» était des plus riches. Il a également rappelé la nécessité de prendre en charge de «manière effective la gestion de la promotion et de la diffusion des projets culturels».

Le maître de conférences en sciences de l'information et de la communication de l'université d'Oran, Fayçal Sahbi, a quant à lui noté l'interdépendance entre les concepts de «culture» et de «communication», citant, entre autres, le postulat du philosophe italien Umberto Eco (1932-2016) qui définit la sémiologie comme l'«étude d'un acte culturel, considéré comme une opération de communication».

Faisant remarquer le «fou conceptuel» dans la compréhension de ce que pourrait être la culture et l'«absence de la dimension culturelle» dans l'acte de communication, le conférencier a souligné l'«impossibilité d'imposer une offre culturelle spécifique», appelant à travailler sur les «conditions politiques à réunir pour une meilleure communication de l'offre culturelle».

L. B.

Cinéma

Vers la création du prix Syphax du court métrage

La maison de la culture «Aïssa-Messaoudi» d'Aïn Témouchent œuvre à créer un prix «Syphax» du court métrage, dans le cadre de la manifestation «Journées d'Aïn Témouchent du cinéma amateur», prévue en juin prochain, a-t-on appris, mardi, du directeur

de cet établissement culturel. Le prix vise à officialiser les journées d'Aïn Témouchent du cinéma amateur, dont la première édition sera organisée dans le but d'attirer de jeunes réalisateurs amateurs du court métrage et de créer un espace de compétition et de formation dans le même

domaine, a souligné Mohamed El Amine Mekkaoui. Les organisateurs de la manifestation aspirent à promouvoir le patrimoine culturel et historique du sanctuaire royal de Syphax situé dans la wilaya, dans une perspective de tourisme culturel, à travers des supports publicitaires dont l'in-

dustrie cinématographique, selon la même source. Les organisateurs des journées d'Aïn Témouchent du cinéma amateur prévoient une participation de plus de 150 jeunes réalisateurs amateurs de différentes régions du pays avec des courts métrages de 36 minutes. Des ateliers de

formation dans ce domaine seront organisés et encadrés par des spécialistes. Un jury composé de cinéastes devra évaluer l'opération de sélection de 15 courts métrages pour les présenter au public et décerner le prix Syphax du court métrage, a-t-on conclu.

M. K.



Birmanie

Aung San Suu Kyi «en bonne santé», réunion du Conseil de sécurité de l'ONU

■ *Aung San Suu Kyi, la dirigeante civile birmane renversée par un coup d'État, «paraît en bonne santé» malgré des semaines de détention, a fait savoir, hier, son avocat, alors que la pression internationale s'intensifie sur la junte avec une nouvelle réunion du Conseil de sécurité de l'ONU.*

Par Mourad M.

La prix Nobel de la paix 1991, arrêtée lors du putsch du 1^{er} février, fait face à de multiples accusations, notamment pour corruption.

«Elle paraît en bonne santé», a relevé hier l'avocate, Min Min Soe, membre de son équipe de défense et qui s'est entretenue avec sa cliente par vidéoconférence depuis un commissariat de la capitale administrative Naypyidaw.

L'ex-dirigeante, âgée de 75 ans, n'a toujours pas été autorisée à rencontrer son équipe de défense et l'entretien s'est déroulé en présence de gardes et de policiers, d'après l'avocate. Une audience est prévue aujourd'hui devant le tribunal.

En attendant, les quinze

membres du Conseil de sécurité de l'ONU vont se réunir ces jours-ci en urgence et à huis clos pour tenter d'apporter une réponse commune à la crise.

Ils doivent impérativement décider de «couper les moyens financiers de la junte (...) et renvoyer les responsables des atrocités devant la Cour pénale internationale», a tweeté Tom Andrews, rapporteur spécial de l'ONU sur la Birmanie.

Mais les Nations unies sont divisées. Si les États-Unis et le Royaume-Uni ont annoncé une nouvelle salve de sanctions ces derniers jours, la Chine et la Russie ont refusé de condamner officiellement le putsch, Moscou souhaitant même renforcer sa coopération militaire avec le nouveau régime.

Profitant de ces dissensions, les généraux poursuivent leur

riposte sanglante.

Huit personnes ont été abattues mardi par les forces de sécurité, selon l'Association d'assistance aux prisonniers politiques (AAPP) qui comptabilise plus de 520 civils tués ces deux derniers mois. Des centaines d'autres, détenus au secret, sont portés disparus.

Face à la dégradation de la situation, Washington a ordonné «aux employés non essentiels du gouvernement de quitter le pays».

La spirale de violences a aussi déclenché la colère parmi la vingtaine de rébellions ethniques que compte la Birmanie.

L'Union nationale karen (KNU) et l'Armée pour l'indépendance kachin (KIA) ont lancé plusieurs attaques contre les forces de sécurité.

Hier, la KIA a ciblé un poste de police dans l'État Kachin, dans l'extrême-Nord du pays, d'après un média local. Et un commissariat a été visé au lance-roquettes la veille dans la région de Bago, au Nord-Est de Rangoun, blessant cinq policiers.

L'attaque n'a pas été revendiquée, mais la KNU s'est emparée ce week-end, dans l'État Karen voisin, d'une base militaire déclenchant des frappes aériennes de l'armée – les premières depuis 20 ans dans cette région.

Après ces raids, la faction a indiqué «soutenir fermement le soulèvement populaire anti-junte et être prête à riposter».

Trois autres groupes rebelles, dont la puissante Armée d'Arakan (AA), ont aussi menacé l'armée de représailles si les vio-



PH. > D. R.

lences infligées aux civils se poursuivent.

Depuis l'indépendance de la Birmanie en 1948, une multitude de groupes ethniques sont en conflit avec le gouvernement central pour obtenir plus d'autonomie, l'accès aux nombreuses richesses naturelles ou une part du lucratif trafic de drogue. L'armée avait conclu ces dernières années un cessez-le-feu avec certains d'entre eux.

Les raids aériens ont fait plusieurs blessés et quelque 3 000 personnes ont tenté de fuir vers la Thaïlande voisine.

Environ 2 400 sont rentrés volontairement en Birmanie et 200 autres ont accepté d'y repartir, ont assuré les autorités thaïlandaises.

Mais des activistes karens accusent le royaume de refouler les réfugiés à la frontière, empêchant aussi les organisations humanitaires d'entrer en contact avec eux. «Qui voudrait rentrer volontairement pour se cacher dans la jungle ?», a dit à l'AFP K'nyaw Paw de l'Organisation des femmes karens.

La résistance se poursuit en Birmanie : des dizaines de milliers de fonctionnaires et de sala-

riés du privé restent en grève pour protester contre le régime militaire.

Des contestataires ont défilé sur des deux-roues à Mandalay (centre). «Sauvez la Birmanie», «Arrêtez les crimes contre l'humanité», pouvait-on lire sur leurs pancartes. Des veillées aux bougies et des défilés à l'aube ont aussi été organisés.

Mais par peur des représailles, les foules sont peu nombreuses par rapport aux centaines de milliers de manifestants dans les rues dans les premières semaines qui ont suivi le putsch.

«Les médias internationaux sont là. Au lieu de vous cacher dans vos maisons, descendez manifester», a exhorté YePhone Khaung Zaw, un protestataire sur les réseaux sociaux.

Les généraux font pour l'instant la sourde oreille au concert de protestations internationales.

Le Japon a interrompu hier toute nouvelle aide à la Birmanie, pour envoyer «un message clair» au régime. Contrairement aux États-Unis, à l'Union européenne et au Royaume-Uni, l'archipel nippon n'a toutefois pas imposé de sanctions.

M. M.

Boeing disparu en Indonésie

La 2^e boîte noire retrouvée

Les autorités indonésiennes ont annoncé, hier, avoir retrouvé la deuxième boîte noire du Boeing de Sriwijaya Air qui s'était abîmé au large de l'Indonésie en janvier et dont les 62 passagers et membres d'équipage avaient été tués. Cette boîte noire (CVR), qui contient des enregistrements des conversations de l'équipage et avec la tour de contrôle, pourrait apporter des éléments clés pour comprendre pourquoi l'appareil a disparu en mer quelques minutes après son décollage de Jakarta. Le Boeing 737-500 a plongé de quelque 3 000 mètres en moins d'une minute, le 9 janvier dernier dans la mer de Java.

Il y avait 50 passagers, dont 10 enfants et 12 membres d'équipage dans l'appareil à destination de Pontianak, une ville de la partie indonésienne de l'île de Bornéo. Après des semaines de recherches, la boîte noire a été retrouvée mardi soir par un

dragueur, dans la boue qui recouvre le fond marin au large de Jakarta, ont annoncé les autorités indonésiennes au cours d'une conférence de presse. «C'était comme chercher une aiguille dans une botte de foin», a décrit Soerjanto Tjahjono, le chef de l'agence indonésienne de Sécurité des Transports.

«Sans le CVR, il aurait été très difficile de trouver la cause de l'accident de Sriwijaya Air», a-t-il souligné. L'enregistreur, dans une coque de métal rouge, a été montré aux journalistes au port de Jakarta dans une boîte contenant de l'eau de mer.

Le CVR doit être transmis à un laboratoire qui effectuera une lecture des enregistrements et fournira une transcription aux enquêteurs, si toutefois il n'est pas trop endommagé.

Selon un rapport préliminaire de l'agence indonésienne de sécurité des Transports publié en février, une «anomalie» des

automanettes, qui gèrent la poussée de l'appareil, a été détectée. Les documents de maintenance de l'avion montrent que les automanettes avaient été signalées comme défectueuses et réparées à deux reprises en janvier avant l'accident.

Mais d'autres facteurs sont aussi examinés, dont une possible erreur de pilotage.

L'équipage n'avait pas lancé d'alerte ni signalé de problème technique avant l'accident et l'appareil était probablement intact quand il a plongé dans l'eau, selon les enquêteurs.

L'agence a décrit les communications avec les contrôleurs aériens comme normales jusqu'à ce que l'appareil devie sensiblement de sa trajectoire.

L'équipage, avec à sa tête un capitaine expérimenté, n'a alors pas répondu aux questions répétées de la tour de contrôle pour une raison encore inconnue.



Commentaire

Liberté

Par Fouzia Mahmoudi

Si il y a bien une notion sur laquelle les démocraties occidentales s'appuient pour vanter leur modèle de civilisation, c'est la liberté. Pourtant, depuis une année cette notion a été bien mise à mal alors que la plupart des pays européens, les pays de l'Océanie et les pays d'Amérique du Nord, ont adopté des mesures très restrictives des libertés de leurs peuples. Parmi ceux-là, l'Allemagne, qui a depuis mars 2020 multiplier les mesures pour réduire les libertés de déplacements et de rassemblements de ses citoyens. Et si les Allemands sont connus pour leur discipline, ils ont de plus en plus de mal à accepter les mesures qui leurs sont imposées. Après avoir évoqué un confinement de cinq jours à Pâques pour lutter contre une situation sanitaire inquiétante liée au Covid-19, la chancelière allemande a d'ailleurs préféré rétro-pédaler face aux critiques de son propre gouvernement. Angela Merkel a reconnu avoir fait «une erreur» en voulant durcir, pour le long week-end de Pâques, les règles sanitaires anti-Covid en Allemagne. La chancelière a confirmé l'abandon de ce projet qui avait provoqué des critiques de toutes parts. «Une erreur doit être appelée une erreur et, plus important encore, elle doit être corrigée et si possible à temps», a-t-elle déclaré lors d'une allocution, à l'issue d'une réunion d'urgence avec les dirigeants des États-régions allemands. «Je sais que cette proposition a provoqué une incertitude supplémentaire, je le regrette profondément et pour cela je demande pardon à tous les citoyens», a-t-elle ajouté. Cette idée d'un verrouillage pour cinq jours à Pâques avait été pensée avec «les meilleurs intentions», selon elle, dans le but de «ralentir et inverser la troisième vague de la pandémie», mais elle «n'était pas réalisable dans un court laps de temps». Au terme de plus de douze heures de discussions, Angela Merkel et les représentants des 16 Länder avaient décidé, la semaine dernière, d'instaurer ce dispositif prévoyant de fermer jusqu'aux supermarchés et de limiter l'accès aux églises. Il était envisagé de rendre férié le jeudi 1^{er} avril. Or, une telle décision prise en urgence laissait beaucoup trop de questions ouvertes, notamment concernant «la poursuite du paiement des salaires» et l'organisation au sein des entreprises, a affirmé Angela Merkel. Ce dispositif, présenté comme une «pause» par la chancelière, était critiqué jusqu'au sein du gouvernement. Le ministre de l'Intérieur, Horst Seehofer, a ainsi exprimé son «étonnement» que le parti chrétien-démocrate au pouvoir sacrifie les messes pascales sur l'autel de la lutte anti-Covid. Les organisations professionnelles craignaient, elles, les répercussions de la fermeture des commerces, après des mois de restrictions aux conséquences économiques importantes. Reste que le mea culpa de Merkel signe peut-être le début d'un changement timide de politique, alors même que la population allemande continue de se faire vacciner. Reste à voir combien de temps l'Allemagne et les autres pays de l'Occident accepteront cette situation qui marque une rupture fondamentale avec le principe essentiel de la démocratie moderne, la liberté.

F. M.



Ligue 1 (mise à jour)

L'ESS prend les commandes, le MCA renoue avec la victoire

L'ESS SÉTIF, large vainqueur mardi à domicile face à l'AS Ain M'ilia (4-0), s'est emparée provisoirement de la tête du classement de Ligue 1 de football, tandis que le MC Alger a réussi à mettre fin à huit matchs sans victoire en dominant l'ASO Chlef (2-0), à l'occasion de la mise à jour de la compétition. L'Entente n'a pas raté l'occasion de prendre les commandes, en dominant aisément l'ASAM, grâce notamment à son jeune attaquant Mohamed Amine Amoura, auteur d'un doublé. Le natif de Jijel atteint la barre de 9 buts et revient à un but de l'actuel meilleur goleador de la JS Saoura, Billel Messaoudi, qui compte 10 réalisations. Avec deux matchs en retard à disputer, l'ESS compte désormais trois points d'avance sur ses poursuivants directs la JS Saoura et le MC Oran. De son côté, l'ASAM fait du surplace et enchaîne un troisième match de suite sans victoire. Le MC Alger a enfin renoué avec la victoire, en battant au stade du 5-Juillet l'ASO Chlef (2-0), grâce à deux réalisations signés Frioui (3) et Belkhir (29) sur penalty. Ce dernier est

considéré comme l'homme le plus en forme côté «Doyen», quelques jours après son doublé marqué lors du derby face à l'USM Alger (2-2). Un succès qui met fin à plus de deux mois de disette pour le «Doyen» en championnat, puisque la dernière victoire du Mouloudia en Ligue 1 remontait au 16 janvier dernier en déplacement face à l'ES Sétif (1-0). Les joueurs de l'entraîneur Abdelkader Amrani pourront désormais préparer sereinement la réception des Egyptiens du Zamalek, samedi (20h00), pour le compte de la 5^e journée (Gr.D) de la Ligue des champions. Un petit point suffira aux Algérois pour composer leur ticket pour les quarts de finale. En revanche, il s'agit de la deuxième défaite de suite pour le Chélifiens, après celle concédée mercredi dernier à la maison face au CR Belouizdad (3-1). Enfin, la JS Kabylie, grâce à un but de Malik Raiah (18'), s'est rachetée en s'imposant difficilement à Tizi-Ouzou face au RC Relizane (1-0), elle qui restait sur deux faux pas de suite, concédés à domicile face au Paradou AC (1-1) et au CS Constantine (0-1).

CR Belouizdad

Hocine Yahy, nouveau directeur sportif

L'ancien international algérien, Hocine Yahy, a été nommé mardi nouveau directeur sportif du CR Belouizdad, en remplacement de Taoufik Kourichi, démissionnaire, a annoncé le club pensionnaire de la Ligue 1 de football.

«Le président du club, Charaf-Eddine Amara, a trouvé ce mardi après-midi un accord avec l'ancien joueur vedette de l'équipe, Hocine Yahy, pour occuper le poste de directeur sportif et de manager général du club», a indiqué le Chabab dans un communiqué publié sur sa page officielle Facebook.

La nomination de Yahy (60 ans), intervient quelques heures après la décision de la direction de se séparer à l'amiable avec l'entraîneur français Franck Dumas, arrivé sur le banc du champion d'Algérie sortant en janvier 2020 pour un contrat de deux saisons. Yahy avait porté les couleurs du CRB pendant douze années (1978-1990), avant de tenter une courte expérience avec le club nord-irlandais de Linfield FC (1990-1991). Il compte 56 sélections avec l'équipe nationale (8 buts).

Ligue africaine de basket-ball (BAL)

Le GSP aborde le tournoi avec un «handicap majeur»

LE GS PÉTROLIERS, représentant algérien en Ligue africaine de basket-ball (BAL), dont le coup d'envoi de la saison inaugurale sera donné le 16 mai prochain à Kigali (Rwanda), abordera la compétition avec un «handicap majeur», à savoir le «manque de compétition», a estimé le coach des Pétroliers, Sofiane Boulahia. «Nous sommes la seule équipe à l'arrêt depuis un an. Les 11 autres équipes participantes ont repris la compétition dans leur pays respectif. Notre équipe aborde le tournoi avec un handicap majeur, à savoir le manque de compétition et ça ne sera pas évident de rivaliser avec les meilleures équipes africaines», a déclaré Boulahia à l'APS. «Nous avons programmé des matchs amicaux avec les clubs algériens qui ont repris les entraînements, mais c'est insuffisant pour être compétitif dans un tournoi aussi prestigieux», a-t-il ajouté. Le tournoi de

la BAL, une nouvelle ligue professionnelle fruit d'un partenariat historique entre la Fédération internationale (FIBA) et la Ligue nord-américaine (NBA), se disputera dans une «bulle» à Kigali, avec un protocole sanitaire très strict pour les 12 équipes participantes, basé sur les orientations de l'Organisation mondiale de la santé. Pour cette saison inaugurale, reportée à plusieurs reprises à cause de la pandémie de coronavirus, les organisateurs ont dévoilé un nouveau format de compétition ajusté, qui comptera 26 matchs au total. Le tournoi débutera avec une phase de groupe (trois groupes de quatre équipes), au cours de laquelle chaque équipe affrontera les trois autres équipes de son groupe. Le GS Pétroliers évoluera dans le groupe C, aux côtés du Zamalek d'Égypte, l'AS Douanes du Sénégal et le Ferroviario Maputo du Mozambique.

Après le départ de Zetchi

Quel président pour la FAF ?

■ Le départ du président Kheireddine Zetchi de la Fédération algérienne de football (FAF) acté, certains se demandent qui pourrait bien le remplacer à quelques jours de l'Assemblée générale électorale, qui sera précédée par une AG ordinaire pour approuver les bilans financier et moral de ce bureau fédéral.



Par Mahfoud M.

Ainsi, plusieurs noms sont avancés pour prendre la succession du président partant. Il est vrai que le poste intéresse de nombreuses personnalités et autres parasites qui gravitent toujours dans sphères décisionnelles de la balle ronde et du sport en général. Jusqu'à présent, l'on avance les noms de l'ancien président de la LFP, Mahfoud Kerbadj, de l'ex-président de l'ASM Oran, Mohamed El Moro, de l'ancien membre du bureau fédéral de la FAF du temps de Raouaraoua, Walid Sadi, qui ont officiellement annoncé leur candidature, alors que des bruits de couloir susurrent que l'actuel président de la

Ligue, Abdelkrim Medouar, est aussi intéressé par le poste et n'écarte pas sa candidature. Toutefois, étant donné que le poste de président de la FAF que l'on qualifie de «politique» reste sensible, certains estiment que les tractations sont déjà menées pour placer un responsable qui ferait l'unanimité auprès des férus de la balle ronde nationale. Dans ce sens, des parties proches des sphères décisionnelles auraient déjà pris le pouls de l'actuel directeur sportif et ancien international, Antar Yahia, que certains verraient bien mener le bateau de la FAF à bon port même si d'autres estiment que ses relations avec Belmadi sont quelque peu tendues. D'autres ont par contre proposé l'ancien

ministre de la Jeunesse et des Sports, Salim Bernaoui, mais il reste que ce dernier, qui a fait l'essentiel de sa carrière en escrime, est loin de connaître les rouages du football et aura du mal à présider la fédération. Quoi qu'il en soit, les tractations se poursuivent et malin celui qui livrera un quelconque pronostic. Par ailleurs, il faut savoir que la menace de la Fifa est toujours d'actualité si l'Assemblée générale n'adopte pas les nouveaux statuts, alors que le laps de temps court entre les deux AG ordinaire et électorale (5 et 15 avril) n'est pas conforme aux lois des Assemblées qui proposent que le délai soit de 60 jours (article 26) au moins pour permettre de recueillir les candidatures.

M. M.

Ligue 2 (9^e journée)

Le WAB et Oued Sly nouveaux leaders, l'USMA résiste

LE WA BOUFARIK (Centre) et le MCB Oued Sly (Ouest) ont réussi la bonne opération de la 9^e journée de Ligue 2 algérienne de football, disputée mardi, en s'emparant de la 1^{re} place au classement de leur groupe respectif, alors que l'USM Annaba est toujours leader du groupe Est après son match nul en déplacement face à son dauphin l'US Chaouia (0-0). Dans le groupe Centre, le WA Boufarik, auteur d'un nul en déplacement face à la JSM Béjaia (1-1), a profité de la défaite surprise à domicile du RC Arbaâ devant le WR M'Sila (0-1) pour prendre la tête du classement avec 18 points. Le faux pas du RCA a également profité au MO Béjaia, vainqueur en déplacement contre l'IB Lakharia (1-0), pour rejoindre l'ancien leader à la deuxième place avec 17 points. Toujours dans le groupe Centre, le choc entre deux

anciens pensionnaires de la Ligue 1, l'USM El Harrach et l'USM Blida, n'a pas donné de vainqueur (1-1). Un score de parité qui n'arrange nullement les hommes de Djamel Menad dans l'optique de l'accession. Avec ce match nul, l'USMH (14 pts) occupe le 5^e rang, alors que l'USMB est lanterne rouge avec 6 points. Dans le groupe Ouest, le MCB Oued Sly, qui a étrillé le SC Ain Defla (5-0), a repris les commandes du classement au profit de l'ASM Oran battue par le MC Saida (2-1). A la faveur de ce large succès, le MCB Oued Sly (22 pts) prend deux longueurs d'avance sur son poursuivant direct. De son côté, le CR Témouchent enchaîne avec une nouvelle victoire devant le CRB Ain Oussera (3-1). Après un début de saison compliqué et le changement d'entraîneur, le CRT (17 pts) semble sur le bonne voie

et pointe désormais à la 3^e place du classement, occupée conjointement avec le SKAF Khemis, vainqueur à domicile devant la JSM Tiaret (1-0). Dans le groupe Est, l'USM Annaba, leader avec (19 points), a réussi à arracher le point du match nul de son déplacement face à son dauphin l'US Chaouia (0-0). Ce match nul profite au HB Chelghoum Laïd, vainqueur devant l'AS Khroub (3-0), pour rejoindre l'US Chaouia à la 2^e place avec 18 points. Dans les autres rencontres du groupe Est, le MO Constantine s'est imposé devant le DRB Tadjenanet (3-2) et remonte au 4^e rang avec 15 points, alors que le MC El Eulma (10 pts) sort de la zone rouge après sa victoire face au MSP Batna (2-1). La 10^e journée de Ligue 2 aura lieu samedi prochain (3 avril). Toutes les rencontres ont été programmées à partir de 14h30.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejournalalgerie.com>

Station d'épuration des eaux usées à Oued-Ghir / Béjaïa

Décès par asphyxie de huit personnes

HUIT personnes sont décédées hier par asphyxie, en début d'après-midi, dans une station d'épuration des eaux usées à la prison de la commune d'Oued-Ghir, près de Béjaïa. Les corps des victimes, qui se trouvaient à l'intérieur de cette station pour une opération de nettoyage, ont été retirés par les pompiers et évacués à la morgue de l'hôpital Khéllil-Amrane de Béjaïa pour autopsie médicale en vue de définir les causes exactes de leur décès. L'opération de recherche d'éventuels autres corps se poursuit toujours. Une enquête est menée sur les circonstances de ce drame par les services de sécurité.

Une délégation de trois ministres

dépêchée sur les lieux

Une délégation de trois ministres a été dépêchée hier après-midi à Béjaïa, où huit personnes ont perdu la vie dans la prison de Oued Ghir, a-t-on appris auprès des services du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire. Selon la même source, la délégation, composée des ministres de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Karim Beldjoud, de la Justice et garde des Sceaux, Belkacem Zaghmati, et des Ressources en eau, Mustapha Kamel Mihoubi, a été dépêchée en vue de s'enquérir de la situation à la suite de l'accident.

Hocine C.

Oran

Distribution prochaine de 5 800 logements AADL

Pas moins de 5 800 logements de la formule location-vente (AADL) seront distribués au nouveau pôle urbain «Ahmed-Zabana» de Misserghine (Oran) avant le 10 avril prochain, a-t-on appris, hier, auprès de la direction régionale de l'Agence nationale d'amélioration et de développement du logement. Les travaux de réalisation de ce quota de logements ont été achevés à 100 %, de même que ceux de raccordement au réseau de gaz, de bitumage des routes et d'aménagement extérieur comprenant les espaces verts et les aires de jeu pour enfants, ainsi que l'éclairage public, a-t-on indiqué. Le seul obstacle ayant retardé la distribution de ces logements était le non achèvement des travaux de réalisation du réservoir d'eau d'une capacité de 10 000 mètres cubes, qui

viennent d'être achevés et les essais techniques ont été effectués avec succès, a-t-on fait savoir. L'autre quota de 2 000 logements location-vente sur le même site sera distribué une fois les travaux de réalisation d'une station de relevage, de pompage et d'assainissement, à la charge de l'AADL, achevés, selon la même source. Afin d'augmenter le rythme des réalisations au niveau des sites d'habitat au nouveau pôle urbain «Ahmed-Zabana» de Misserghine, les travaux se poursuivent H24 avec la mise en place de trois équipes, dans l'objectif de livrer les projets dans les délais contractuels, a-t-on souligné. Les mêmes services ont également fait part de la distribution de 12 000 logements similaires, au même pôle urbain, au mois de juillet prochain.

Hamida N.

Médicaments

Accord Snapo-Novonordisk pour une marge des pharmaciens à 20 %

LE SYNDICAT national algérien des pharmaciens d'officine (Snapo) est parvenu à un accord avec les responsables nationaux des laboratoires Novonordisk pour rétablir la marge des pharmaciens à son niveau réglementaire, soit 20 %, a indiqué, hier, le syndicat dans un communiqué. «La marge des pharmaciens sera désormais rétablie à son niveau réglementaire, à savoir 20 %, conformément à la réglementation en vigueur», a annoncé le Snapo, précisant que le bureau national du syndicat a eu des contacts avec les responsables nationaux des laboratoires Novonordisk qui s'est engagé à compenser les pharmaciens sur le plan financier par rapport aux ventes effectuées avec une marge inférieure à 20 %. «Désormais, ce produit aura un PPA dans le respect des marges fixées par le décret exécutif 98-44 du 1^{er} février 1998, selon les paliers réglementaires pour les

différents opérateurs du secteur du médicament, en tenant compte de départ et de référence le prix FOB ou PSU», lit-on dans le communiqué. Le syndicat a, dans ce cadre, salué la «réactivité» du ministre de l'Industrie pharmaceutique, Lotfi Benbahmed, «qui est intervenu personnellement, suite à la requête qui lui a été adressée par le Snapo, pour faire respecter l'application des marges, qui reviennent de droit au pharmacien, dans le respect des protocoles et procédures réglementaires instaurées par l'Etat», ajoute le communiqué. «Son intervention a été salutaire», selon la même source. Le syndicat a tenu à signaler enfin que les officines ont vécu un épisode qui a failli être «catastrophique et destructeur» pour l'officine, appelant à «continuer tous à être mobilisés et vigilants pour préserver la viabilité de la profession».

K. L.

Un autre usage de la bavette



Djalou@hotmail.com

Vignette automobile

Le délai d'acquiescement prolongé jusqu'au 29 avril

■ La période légale d'acquiescement de la vignette automobile pour l'année 2021, fixée initialement du 1^{er} au 31 mars, a été prorogée à titre exceptionnel au jeudi 29 avril 2021 à 16 heures, a annoncé, hier, la Direction générale des impôts (DGI).

Par Slim O.

Cette mesure optionnelle a été décidée afin de faciliter aux citoyens l'acquisition de la vignette automobile, a précisé la DGI dans un communiqué, tout en rappelant que les vignettes automobiles sont «disponibles, dans toutes leurs quotités» au niveau des recettes des impôts et des bureaux de poste. La DGI prévient, par ailleurs, que tout retard dans l'acquisition des

vignettes donnera lieu au paiement des amendes prévues par les dispositions de l'article 305 du code du timbre, soit une majoration de 50 % pour les paiements effectués spontanément. «Cette majoration est portée à 100 % lorsque l'infraction est constatée par les services habilités», a-t-elle encore rappelé. Le communiqué précise à l'attention des propriétaires des véhicules utilitaires d'exploitation

que le montant de la vignette est en fonction du poids total en charge (PTC). S'agissant des véhicules de transport de voyageurs, le montant est fixé suivant le nombre de sièges, a-t-on précisé. La DGI rappelle, par ailleurs, que le défaut de l'application de la vignette sur le pare-brise donne lieu à l'application d'une amende fiscale égale au montant de cette vignette (article 308 du code du timbre). S. O.

Technologie

Lancement d'un concours national féminin «SHE's in TECH Challenge»

La start-up «Nafsiya Tech», basée à Oran, a lancé, hier, un concours national féminin, baptisé «SHE's in TECH Challenge», ouvert à toute femme algérienne qui a une idée novatrice dans le domaine technologique, a-t-on appris auprès des organisateurs. «Il s'agit d'un marathon technologique féminin, dont l'inscription en ligne a été lancée mercredi matin», a indiqué M^{me} Djallila Rahali, directrice de la start-up

organisatrice, ajoutant que l'événement vise l'autonomisation de la femme algérienne innovatrice, créatrice, porteuse d'idées ou de projets. Ce concours est ouvert à toute femme algérienne résidente en Algérie ou à l'étranger, qui détient un projet ou une idée sur des applications, des solutions technologiques ou des logiciels dans six domaines, à savoir la finance, l'énergie, la diaspora, la culture et la santé, a-t-elle souli-

gné. Pas moins de 14 participantes seront sélectionnées dans un premier temps pour bénéficier d'un programme d'accompagnement, encadré par des experts reconnus, pour développer leurs idées ou projets. La finale de cette compétition aura lieu en présentiel à Oran le 5 juin et 7 candidates seront sélectionnées et récompensées, selon la même source.

H. Y.

Tiaret

4^e Salon national des arts plastiques à partir du 4 avril

La maison de la culture «Ali-Maachi» de Tiaret organise le 4^e Salon national des arts plastiques du 4 au 8 avril prochain, avec la participation de plus de 60 artistes peintres, a-t-on appris auprès de l'établissement culturel. Placée sous le slogan «Les couleurs rostomides», cette édition sera dédiée à l'artiste Mustapha Senoussi, en hommage à son parcours artistique et en guise de reconnaissance pour

ses contributions dans l'art plastique algérien au niveau national et à l'étranger. La manifestation comportera des expositions du patrimoine artisanal traditionnel et de livres, ainsi que des ateliers d'œuvres au centre de l'enfance assistée et dans des lieux publics de la wilaya de Tiaret. La 4^e édition du Salon national des arts plastiques a accordé un intérêt particulier au patrimoine culturel algérien en invitant les

artistes participants de différentes wilayas à porter des habits traditionnels de leurs régions. Mustapha Senoussi est un artiste réaliste impressionniste, spécialisé en calligraphie arabe, ayant obtenu le premier prix du concours du 1^{er} Salon de la calligraphie arabe en 1992, puis le premier prix du Concours de banderoles publicitaires sur l'environnement à Naâma en 2007.

R. D.